POLE RECHERCHES ET PUBLICATIONS

COP 31 à Antalya : état des lieux de la diplomatie climatique globale et enjeux, défis et perspectives pour le continent africain

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, HEC PARIS EM 22,

Directeur du séminaire de Géopolitique Africaine, Catholic Institute of Paris

Président du Think Tank CEIDES

&

Dr Caroline Roussy, Directrice du Programme Afrique/s de l'IRIS

Novembre 2026

Question 1 : Au moment où s'ouvre la COP 31 à Antalya en Türkiye, pourriez-vous nous faire un point de situation sur l'évolution de la diplomatie climatique à l'échelle globale ?

La COP 31 s'ouvre dans le contexte le plus contraint depuis l'Accord de Paris de 2015. La crise énergétique liée à la guerre au Moyen-Orient, la hausse des prix et les difficultés budgétaires de nombreux gouvernements pèsent sur l'ambition climatique. Le premier jour l'a confirmé : la cérémonie a débuté avec une heure et demie de retard, les négociateurs étant restés bloqués la veille sur les demandes des pays en développement d'inscrire le financement à l'ordre du jour…

Aussi, le diagnostic scientifique s'est durci. Le rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) publié le 21 octobre conclut que l'objectif de 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement limité n'est plus atteignable. Avec les politiques actuelles, le réchauffement pourrait atteindre 2,8 °C au cours du siècle, et 2,6 °C si toutes les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) sont mises en œuvre. Pour limiter le pic à 1,7 ou 1,8 °C, il faudrait réduire les émissions de 18 % d'ici 2030, 45 % d'ici 2035 et 69 % d'ici 2040 par rapport à 2025. Or les émissions mondiales stagnent autour de 58,4 Gigatonne d'équivalent CO_2 ($GtCO_2e$) en 2025. La synthèse de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) publiée le 27 octobre va dans le même sens : les engagements actuels ne réduiraient les émissions mondiales que d'environ 6 % en 2035 par rapport à 2019, et d'environ 9 % en cas de mise en œuvre intégrale. Cela révèle un double problème, celui de l'insuffisance des engagements, et de la lenteur de leur exécution. Sur le terrain, l'année est exceptionnelle : entre janvier et septembre, la température moyenne mondiale a dépassé d'environ 1,47 °C le niveau préindustriel, et l'épisode El Niño en cours est devenu en octobre le plus puissant jamais observé.

Il faut également noter que la géographie diplomatique a changé. Les États-Unis ont fait le choix de se retirer : leur sortie de l'Accord de Paris a pris effet le 27 janvier et ils n'ont pas envoyé de délégation officielle, après la décision du 7 janvier ordonnant le retrait de 66 organisations, dont la CCNUCC. Leur part dans le budget de la Convention était de 22 %. Plus d'une centaine de gouverneurs, maires et élus

américains participent néanmoins à la conférence. La contraction touche aussi les fonds multilatéraux : selon le président du Groupe africain des négociateurs (AGN), la reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial a reculé d'environ 38 % par rapport aux cycles précédents.

Par ailleurs, nous avons deux dynamiques nouvelles qui se profilent. La première est institutionnelle : la Turquie gère le site et les initiatives volontaires, tandis que l'Australie dirige les négociations, un dispositif inédit. La seconde est la montée des coalitions hors du cadre onusien. En avril, la conférence de Santa Marta a réuni 57 pays, représentant un tiers de l'économie mondiale, pour travailler sur la sortie des énergies fossiles. Une deuxième édition se tiendra début 2027 aux Tuvalu, co-organisée avec l'Irlande.

À mes yeux, le cœur du débat est désormais la répartition des efforts et des couts : qui doit agir davantage, qui doit financer, et comment préserver les possibilités de développement des pays du Sud ? Ma lecture est que la diplomatie climatique devient plus fragmentée et plus pragmatique. Le multilatéralisme onusien reste le seul cadre universel, mais il avance désormais au rythme de ses membres les moins pressés, ce qui pousse certains économistes à proposer de remplacer le consensus par la majorité qualifiée. Mais bon, ce débat n'est pas à l'ordre du jour d'Antalya…

Question 2 : Pourquoi la plupart des analystes abordent-ils la COP 31 comme celle de la mise en œuvre ? Qu'en est-il exactement?

Parce qu'il faut répondre à la question de l'exécution de ce qui a déjà été décidé. La présidence de la COP 31 place explicitement les résultats concrets et mesurables au centre de son programme d'action. Son président, M. Murat Kurum, ministre turc de l'Environnement, de l'Urbanisation et du Changement climatique, a déclaré à l'ouverture que les décisions devaient se traduire dans les infrastructures des villes, dans les champs des agriculteurs, sur les chaînes de production des usines et dans la facture d'électricité des familles, car leur valeur apparaît lorsqu'elles touchent la vie des populations. » Mais « COP de la mise en œuvre » désigne une priorité politique, pas un statut particulier ni une garantie de succès.

Cette ambition n'est d'ailleurs pas nouvelle. La COP30 de Belém au Brésil a déjà créé un Accélérateur mondial de mise en œuvre. Certes, il faut distinguer les décisions négociées des initiatives de présidence. Ainsi, les feuilles de route brésiliennes sur les énergies fossiles et les forêts, présentées avant Antalya, sont volontaires ; elles ne constituent pas de nouvelles obligations internationales.

Prenons d'abord le cas du financement. La feuille de route de Bakou à Belém vise 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, en appui à l'objectif de 300 milliards de financement public. Pour la première fois, deux points financiers figurent à l'agenda : les financements dus par les pays développés au titre de l'article 9.1 de l'Accord de Paris, et l'alignement des flux financiers au titre de l'article 2.1c.

Pour ce qui est de l'adaptation, Belém a appelé à au moins tripler les financements d'adaptation d'ici 2035, sans fixer de base de calcul. Le World Resources Institute retient comme base implicite l'objectif de Glasgow, soit environ 40 milliards de dollars par an, et en déduit une cible d'environ 120 milliards, mais ce chiffre ne figure pas dans la décision. Belém a aussi adopté 59 indicateurs d'adaptation, volontaires et explicitement sans nouvelles obligations financières. Sur la transition juste, Belém a décidé de créer un mécanisme de coopération internationale et d'assistance technique. Antalya doit en fixer la gouvernance et le premier programme de travail, en vue d'un lancement opérationnel à la COP 32.

Enfin, Antalya ouvre le deuxième bilan mondial de l'Accord de Paris, l'examen quinquennal prévu par son article 14. Il couvrira la période 2024-2028 et s'achèvera en novembre 2028. Ses conclusions doivent aider les États à renforcer leurs prochaines contributions.

Le dossier des pertes et dommages illustre bien l'écart entre la décision et son exécution. Le Fonds dédié a pris le 22 octobre sa décision la plus marquante : 21,6 millions de dollars réservés au Népal après une crue glaciaire meurtrière, première approbation en quatre ans d'existence. Les 342 millions réservés au premier cycle couvrent environ un huitième des demandes. Les pays développés ont promis 822 millions au Fonds et en ont versé 449.

La présidence turque ajoute sa propre feuille de route : porter l'électricité à 35 % de la demande énergétique mondiale d'ici 2035, contre environ 20 % aujourd'hui,

objectif non contraignant. Elle lance aussi l'initiative BRIDGE pour relier les pays en développement aux financements existants, ainsi qu'une facilité pour la résilience urbaine.

Il faut dire aussi une vérité qui dérange. Le label « mise en œuvre » traduirait une faible disponibilité financière. Un haut responsable européen a averti qu'il n'y aurait « pas de volonté politique » pour de nouvelles promesses à la COP 31. Le triplement de l'adaptation n'a pas obtenu de point distinct à l'agenda et sera traité sous d'autres rubriques. Et l'objectif d'électrification ne pose aucune condition sur l'origine de l'électricité, ce qui en limite la portée climatique. La mise en œuvre se mesurera donc en chiffres, en calendriers et en mécanismes qui fonctionnent.

Question 3: Comment l'Afrique s'est-elle préparée à cette COP 31 ?

C'est vrai que la préparation africaine a été plus précoce et mieux articulée que lors des cycles précédents, sur plusieurs plans.

Au plan politique, la séquence part du deuxième Sommet africain sur le climat d'Addis-Abeba, en septembre 2025. Il a abouti à 150 milliards de dollars d'engagements africains, dont 50 milliards via le Pacte africain pour l'innovation climatique et la Facilité africaine pour le climat, et 100 milliards des banques et institutions financières du continent. Les dirigeants y ont chiffré à 579 milliards de dollars les besoins d'adaptation d'ici 2030. En septembre dernier, le Président kényan William Ruto a réuni à New York le Comité des chefs d'État africains sur le changement climatique pour consolider la position commune avant Antalya.

Sur le plan technique, le Groupe africain des négociateurs, qui rassemble 54 pays sous présidence ghanéenne pour 2026-2027, a tenu sa réunion stratégique à Accra pour tirer les leçons de la session de Bonn de juin dernier. Il a intégré des sujets nouveaux : climat et santé, mobilité climatique, mesures commerciales, minéraux critiques et transformation industrielle. Devant les Chefs d'État, son président a présenté une feuille de route qui traite la COP 31, la COP 32 et la COP 33 comme un seul cycle politique, Antalya servant de fondation et Addis-Abeba de moment de consolidation. Les négociateurs ont lancé leur coordination sur place dès le 1er

novembre. Ils ont aussi demandé l'inscription des mesures commerciales liées au climat à l'ordre du jour.

La plupart des États africains ont actualisé leurs engagements : selon le Hub africain des CDN, hébergé par la Banque africaine de développement, 43 pays sur 54 ont déposé leur CDN 3.0. Notre pays a déposé sa CDN 3.0 couvrant 2026-2035, avec un objectif de réduction de 41 % par rapport au scénario de référence. Une large part de cet objectif reste toutefois conditionnée à un appui financier et technique extérieur, ce qui rattache directement nos engagements nationaux à la question du financement.

Par ailleurs, la société civile s'est organisée par région. Pour l'Afrique centrale, Libreville a réuni fin octobre plus de 50 participants venus du Cameroun, du Congo, du Gabon, de Guinée équatoriale, de Centrafrique et de RDC pour bâtir une position commune.

Mais, disons-le, le point faible est connu : les négociations sur l'objectif mondial d'adaptation ont calé à Bonn. L'Afrique arrive unie sur les principes, mais les modalités de cet objectif collectif restent à négocier, en particulier le suivi des 59 indicateurs adoptés à Belém et leur financement. Comme l'a dit le président de l'AGN, le succès se mesurera davantage à notre capacité à façonner le résultat, qu'au nombre de nos interventions.

Il reste aussi une difficulté politique : défendre une position commune ne signifie pas effacer les différences entre pays pétroliers, pays forestiers et États insulaires. À mon sens, l'efficacité africaine dépendra de sa capacité à hiérarchiser ses demandes, à construire des alliances et à présenter des projets suffisamment préparés pour obtenir des financements.

Question 4 : Quels sont les enjeux, défis et perspectives spécifiques au continent africain dans le cadre de cette COP 31 ?

Le premier enjeu est la justice des chiffres. L'Afrique représente moins de 4 % des émissions mondiales mais figure parmi les régions les plus exposées. Elle a reçu en

moyenne 43,7 milliards de dollars de financement climatique par an en 2021 et 2022, soit environ 23 % de ses besoins. Ces flux couvrent 18 % des projets d'atténuation prévus et 20 % des coûts d'adaptation. La répartition est inégale : les dix pays les plus vulnérables ne reçoivent que 11 % du total, quand dix autres captent 76 % de l'investissement privé. En 2024, l'Afrique subsaharienne a reçu 11 milliards pour l'adaptation sur 55 milliards de flux climatiques. D'où la question posée par le président de l'AGN : « où est l'argent ? »

Le deuxième enjeu est la dette. L'AGN demande des financements sous forme de dons et de prêts concessionnels plutôt que des prêts qui alourdissent la dette souveraine. Même un prêt à taux bas pèse sur la position d'endettement, d'où l'intérêt croissant pour les conversions de dette en investissements climatiques. Le coût du capital reste décisif : avec environ 20 % de la population mondiale, l'Afrique attire moins de 3 % des dépenses énergétiques globales. L'objectif d'électrification de la présidence turque n'aura de sens pour le continent que si les mécanismes de réduction du risque pour l'investissement dans les réseaux suivent.

Le troisième enjeu est d'ordre commercial. Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières est entré dans sa phase définitive le 1er janvier 2026. Environ 25 milliards de dollars d'exportations africaines seraient directement concernés. Une étude de la Fondation africaine pour le climat et de la LSE estime que, dans le scénario le plus large couvrant toutes les importations, les exportations africaines vers l'UE baisseraient de 5,72 %, soit 1,12 % du PIB du continent. Le Groupe africain des négociateurs demande que les mesures commerciales unilatérales liées au climat soient examinées dans un cadre multilatéral. Il s'appuie sur l'article 3.5 de la Convention-cadre, selon lequel ces mesures ne devraient constituer ni une discrimination arbitraire ni une restriction déguisée au commerce international. À mon sens, l'enjeu pour le continent est de décarboner ses filières d'exportation tout en préservant sa marge d'industrialisation, en cohérence avec la ZLECAf.

Au-delà de ces trois enjeux, les défis tiennent au calendrier des fonds. Le processus de reconstitution du Fonds vert pour le climat a démarré en juillet 2026 pour la période 2028-2031, avec une conférence d'annonces prévue fin 2027. L'année de la COP africaine sera donc celle du test financier. Le climat physique accroît l'urgence, car El Niño devrait apporter des crues dans la Corne de l'Afrique et une sécheresse

en Afrique australe dès ce mois, et la BAD en chiffre le coût entre 10 et 20 milliards de dollars.

Enfin, les perspectives tiennent en une date, 2027. La COP 32 d'Addis-Abeba sera une COP africaine, et le travail de préparation de la présidence éthiopienne a déjà commencé. Antalya doit poser les fondations opérationnelles : un mécanisme de transition juste qui préserve l'espace de développement national, une méthode de suivi du triplement de l'adaptation, et un Fonds pour les pertes et dommages capable de décaisser rapidement. Pour l'Afrique centrale et le Bassin du Congo, l'enjeu sera de faire reconnaître la valeur climatique de nos forêts dans des mécanismes accessibles. L'Afrique ne vient plus à la COP en simple « victime », mais déjà avec ses solutions, ses propres financements, et ses minéraux critiques, ce qui renforce sa position de négociation. /-

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.

ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email :infos@ceides.org

Think tank Ceides